

ATTESTATION DE NON CONSOMMATION DE L'EAU D'UN PUIITS

Document type à remplir en cas d'existence d'un puits situé à moins de 35 mètres de la filière d'assainissement non collectif proposée et à joindre à la déclaration.

Demande présentée par :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :



Objet : contrôle de conception de l'assainissement non collectif – Attestation de non adduction en eau potable de puits.

ATTESTATION

Je soussigné, M....., propriétaire du puits situé à sur la commune de sur la parcelle cadastrée....., certifie que ce captage n'est pas utilisé à des fins de consommation humaine¹

A....., le

Signature :

(¹: si un système d'assainissement est implanté à moins de 35 mètres d'un captage utilisé pour la consommation humaine, il est impératif d'abandonner cette ressource au profit de la distribution publique.)

Communauté de Communes de Cattenom et Environs – Service SPANC
2 avenue du Gal De Gaulle – 57570 CATTENOM
Tél : 03 82 82 05 60 – Fax : 03 82 55 42 75 – www.ccce.fr